

<https://snetap-fsu.fr/UN-PREMIER-MAI-MOBILISE.html>



UN PREMIER MAI MOBILISÉ

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : vendredi 23 avril 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



LE 1er MAI n'est pas simplement un jour férié.

Il s'agit aussi et surtout d'une journée internationale de lutte des travailleuses et travailleurs pour leurs droits.

C'est pourquoi, en dépit de la crise sanitaire, nous estimons indispensable que le monde du travail (salarié-e-s, chômeur-euse-s, retraité-e-s, précaires...) continue de se saisir de cette journée pour porter haut et fort ses légitimes revendications.

Considérant la politique sociale régressive d'Emmanuel Macron et de sa majorité, les raisons sont multiples et fortes de se rassembler pour promouvoir des alternatives.

C'est vrai pour l'ensemble de la société et particulièrement pour la Fonction publique.

Peu ou pas de créations d'emplois alors que les besoins sont pourtant urgents et vitaux, et même pire des suppressions qui se poursuivent dans trop de secteurs, la remise en cause brutale de conquêtes sociales en matière de temps de travail et la mise en oeuvre de restructurations qui mettent en péril l'exercice des missions publiques : le futur projet de Loi 4D qui va entraîner des inégalités sans précédents dans les territoires est le témoin d'un nouveau désengagement de l'État de droit.

ET QUE DIRE DU POUVOIR D'ACHAT DES PERSONNELS DES TROIS VERSANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE ?

Des années d'austérité salariale et de gel de la valeur du point ont conduit aux résultats catastrophiques aujourd'hui reconnus par l'ensemble des agent-e-s. Les qualifications sont bradées, les carrières sont étriquées, le traitement minimum court après le [SMIC](#), la précarité progresse et une proportion importante et sans cesse grandissante de personnels sombre dans la pauvreté. Nous n'oublions pas l'impact sur les futures retraites toujours plus faibles....

Face à cette situation, le gouvernement répond par des mesures parcellaires, insuffisantes et génératrices d'iniquités.

Nos organisations syndicales saluent la mobilisation de l'ensemble des personnels qui composent les établissements du sanitaire, du médico-social et du social ainsi que l'ensemble des agent-e-s et salarié-e-s de la Fonction publique poursuivant leurs missions dans des conditions très difficiles en cette période. Nous réaffirmons et exigeons, pour tous les personnels de ces secteurs d'activité, une réelle reconnaissance qui doit se traduire par des revalorisations de leurs rémunérations étendues à toutes et tous.

Or, ce qui est aujourd'hui indispensable et que nous réclamons de toute urgence, c'est l'ouverture de véritables négociations salariales où des augmentations générales soient enfin à l'ordre du jour.

À ce sujet, le silence de la ministre est assourdissant et plus que préoccupant.

IL N'Y A DONC PAS À HÉSITER : IL FAUT SE MOBILISER !

Pour :

- Des créations d'emplois statutaires dans tous les secteurs qui en ont besoin ;
- Le dégel de la valeur du point et de fortes augmentations générales des traitements et des pensions notamment par une revalorisation de la grille indiciaire ;
- L'amélioration des conditions de travail ;
- Des mesures renforcées et concrètes pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, alors que les femmes sont celles qui subissent les plus lourdes conséquences issues de la pandémie ;
- L'arrêt des démantèlements des services et, a contrario, des réformes visant tout à la fois à améliorer la qualité du service public rendu et les conditions de travail ;
- La réduction du temps et de la charge de travail et, par voie de conséquence, l'abandon immédiat des tentatives d'allongement de la durée du temps de travail ;
- Le renforcement de la démocratie sociale, antinomique de la loi de transformation de la Fonction publique.

TOUTES ET TOUS DANS LES ACTIONS, LES MANIFESTATIONS ET RASSEMBLEMENTS DU 1er MAI.

Paris, le 23 avril 2021

Télécharger le tract pour diffusion :

<https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L52xH52/pdf-39070.png>

[<https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/2-800x450-8bdd8.png>]

[https://snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH225/1_bannie_re-c099a.png]